



Les Cahiers d'Outre-Mer

Revue de géographie de Bordeaux

263 | Juillet-Septembre 2013

Dynamiques urbaines

Introduction

Bernard Calas



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/com/6899>

DOI : 10.4000/com.6899

ISSN : 1961-8603

Éditeur

Presses universitaires de Bordeaux

Édition imprimée

Date de publication : 1 juillet 2013

Pagination : 291-293

ISBN : 978-2-86781-853-0

ISSN : 0373-5834

Référence électronique

Bernard Calas, « Introduction », *Les Cahiers d'Outre-Mer* [En ligne], 263 | Juillet-Septembre 2013, mis en ligne le 01 juillet 2016, consulté le 22 septembre 2020. URL : <http://journals.openedition.org/com/6899> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/com.6899>



INTRODUCTION

Bernard CALAS¹

Au-delà d'une communauté de localisation continentale, rien d'autre que la communauté d'une situation urbaine et la contemporanéité du regard porté ne rapprochent les quatre espaces considérés. Aucune des situations ne relève d'une quelconque africanité ni d'une quelconque exceptionnalité : on ne parle pas ici de villes africaines mais de villes ordinaires, en Afrique, qui obéissent à des dynamiques universelles (Robinson, 2006). Ces mécanismes renvoient cependant aux caractères déterminants de l'urbain dans un Sud qui, hormis quelques isolats miniers industriels menacés, n'est pas près de connaître le phénomène des *shrinking cities* : l'accroissement démographique urbain y détermine, et pour quelque temps encore semble-t-il, étalement et densification, déclenchant la dialectique de l'inclusion et de l'exclusion, de la spécialisation et de la fragmentation et, au-delà, posant aux autorités le défi de la gestion de « l'urbanocénose », considérée ici surtout dans sa dimension hydrologique.

Poussé par la croissance démographique et une architecture principalement horizontale², l'étalement du bâti pose trois types de défis : d'abord ceux de la concurrence avec l'agriculture et des rapports avec le support physique, dont les éléments sont interprétés en terme d'aménités (le littoral à Madhia, les planèzes de l'ouest de Nairobi), ou de contraintes voire de menaces : les bas-fonds inondables de Niamey comme de Dakar, les sols de *black cotton* du plateau d'Embakasi à Nairobi. Évidemment, ces interprétations dépendent des groupes sociaux et donc de la médiation du marché foncier : les bas-fonds de Niamey se présentent comme attractifs pour les plus démunis quand le littoral est impossible d'accès pour les ménages moyens de Tunisie. De même,

1. Professeur des Universités, Université Bordeaux Montaigne ; « Les Afriques dans le Monde », UMR 5115 CNRS/IEP Bordeaux LAM ; mél : bcalas@u-bordeaux3.fr

2. Ceci dit, une urbanisation verticale est également consommatrice d'espaces comme le souligne le paysage le long de la route entre Shanghai et Nankin où sur 150 km se succèdent des alignements de collectifs, implantés aux dépens des rizières de la plaine du bas Yang Tsé Kiang.

à Nairobi, l'Ouest plus aéré et verdoyant est accaparé de longue date par les groupes aisés alors que les classes populaires (sans être toutes totalement démunies) habitent sur le plat plateau du sud-est de la ville.

Cette interprétation différenciée contribue à la différenciation du bâti, des densités, des équipements. À Niamey, quatre types d'habitats se distinguent : en dur, en banco, en semi-dur et les paillotes. À Dakar, l'histoire de l'aménagement urbain aboutit à la création de deux « villes » juxtaposées : la ville... des colons européens, d'un côté, et la ville africaine, de l'autre, sorte de transplantation des villages qui se transforment rapidement sous la poussée d'une forte pression démographique... C'est ainsi que s'explique l'étalement de quartiers plus ou moins lotis à proximité de la ville planifiée. En creux, c'est donc la géographie des inégalités coloniales, déjà bien connue depuis Balandier, et l'histoire des mécanismes de leur reproduction post-coloniale (thématique qui agite les *post-colonial studies*) que le lecteur appréciera.

Ensuite, l'étalement urbain pose le défi de sa gestion. Il pousse les autorités à canaliser ces dynamiques, les accompagner, voire les rattraper, les réguler et idéalement les anticiper. Ces quatre contributions soulignent le rôle incontournable de l'État, des concessions ou délégations qu'il attribue, des politiques d'aménagement qu'il met en place et des projets qu'il soutient dans la structuration urbaine. Loin d'assister à un désengagement ou à un effacement de l'État comme certains se plaisent à le dire, de Madhia, à Dakar, à Nairobi et à Niamey, les défis urbains sont en partie relevés par l'État. La question du logement à Dakar remarquablement mise en perspective historique par Youssouph Sané, la question de la gestion des inondations à Niamey, celle du changement d'affectation des sols en Tunisie et l'extension de la desserte en eau à Nairobi font toutes apparaître ce rôle pivot de l'État dans les arrangements gestionnaires. Quoique moins hégémonique qu'auparavant parce que composant désormais avec d'autres acteurs, loin de démissionner néanmoins, il sort renforcé, dans sa capacité à gérer même si cette gestion entérine les inégalités préexistantes, dans sa légitimité, dans sa capacité à coordonner.

L'exemple dakarois souligne combien l'aménagement urbain fonctionne désormais sur la base de coalitions et de partenariats, aux contours variables, entre des partenaires aux intérêts parfois convergents et parfois divergents. En mettant en lumière le rôle des inondations, comme principal moteur des restructurations, il livre une interprétation quasi « bosrupienne » de l'aménagement urbain : le défi comme moteur de l'innovation. Le lien avec la situation nigérienne est intéressant, puisque dans les deux cas les inondations sont au cœur des contributions. Cependant, les autorités sénégalaises semblent bien plus préoccupées par la question que leurs consœurs nigériennes. Pourquoi

face à deux situations relativement similaires, les aménageurs réagissent-ils de manière si différente : laisser-faire dans un cas, délocalisation et relogement dans l'autre ? Même si les moyens budgétaires et techniques et les capacités humaines expliquent pour partie ce différentiel d'implication dans la gestion des aléas et les risques, la question des rapports de pouvoir entre les groupes sociaux urbains (collectifs résidentiels, propriétaires, aménageurs) et celle de la présence ou de l'absence d'une opinion publique mobilisée par les effets sociaux des inondations renvoient à l'état démocratique de la société comme variable fondamentale de l'aménagement urbain. La contribution de Youssouph Sané sur Dakar lie d'ailleurs explicitement ces deux questions de l'aménagement urbain – ici le Plan Jaxaay – et du débat politique. Au passage, le lecteur notera l'idée des aménageurs de rendre les Niayes dakaroises à l'agriculture, intéressant retour sur la question des rapports entre urbanisation et agriculture et inattendue nuance au pessimisme « brycesonien » sur l'inéluctable « *desagrarianization* » du continent (Bryceson, 2001), puisque l'agriculture reprend pied jusqu'au cœur de la métropole ouest-africaine, comme elle l'avait déjà fait dans les villes du Copperbelt zambien pendant la crise des années 1990.

La dimension politique irrigue également l'étude de Martin Ledant sur l'approvisionnement en eau à Nairobi. Menée dans le cadre d'un partenariat entre l'UNCHS-Habitat et l'IFRA Nairobi, donc dotée d'une portée opérationnelle, cette recherche peut être lue au prisme de la théorie du *splintering urbanism* (Graham & Simon, 2001) puisqu'à Nairobi les réseaux d'adduction d'eau renforcent les inégalités urbaines autant qu'en retour elles contribuent à les dessiner. Cependant, cette interaction n'est pas inéluctable : à partir du diagnostic de cette fragmentation, avec l'aide des acteurs internationaux, les autorités kenyanes tentent un rééquilibrage que vient fort à propos rappeler la signature ce vendredi 17 janvier 2014, d'un accord de prêt de 100 millions d'Euros entre les gouvernements kenyan et français (via l'Agence française de développement – AFD) pour soutenir le secteur hydraulique kenyan. Les fonds seront utilisés pour cofinancer un projet ayant pour but de permettre à 700 000 personnes d'avoir accès à l'eau courante.

La Banque mondiale et le gouvernement allemand ont déjà alloué 130 millions d'euros au projet.

La secrétaire d'État à l'Eau, Judi Wakhungu, a déclaré que la distribution de l'eau à Nairobi ne répondait qu'à 60 % de la demande.

Cette intervention du gouvernement français est vitale pour l'économie de la ville qui contribue à 70 % du Produit intérieur brut (PIB) du pays.

Au total, le lecteur lira donc ces contributions comme un plaidoyer pour un véritable aménagement urbain qui rompt avec les routines « fragmentogènes » mais aussi l'idée de l'urbain comme étant associé à la continuité du bâti, pour interdire l'occupation des espaces inondables, reverdir certains interstices, protéger l'agriculture périurbaine. Des priorités bien ordinaires mais rendues plus difficiles à avancer dans le contexte de très forte croissance démographique des villes d'Afrique, contexte dont l'un des effets est de placer au-devant des préoccupations des aménageurs le devenir des habitants avant celui de la ville, le loger avant l'habiter. Il voudra également articuler ces contributions idiographiques, comme autant de lignes de fuite, aux théories de l'urbain, plus amples sans doute mais moins ancrées dans le terrain.

Bibliographie

Bryceson D.F. & Van Der Laan C., 1994 - De-agrarianization in Africa. In: *Proceedings of the "De-agrarianization and Rural Employment", Workshop held at the Afrika-Studiecentrum, Leiden, May 1994*. Leiden: Afrika-Studiecentrum Working Paper, vol. 20, August 1994, 110 p.

Graham S. & Marvin S., 2001 - *Splintering urbanism*. New York: Routledge, 478 p.

Robinson J., 2006 - *Ordinary cities between modernity and development*. New York: Routledge, Questioning cities series, XVI + 204 p.